

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIV^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Séance(s) du mardi 29 janvier 2013

Articles, amendements et annexes



SOMMAIRE

118^e séance

ANALYSE DES SCRUTINS	3
----------------------------	---

119^e séance

Annexes	5
---------------	---

118^e séance

ANALYSE DES SCRUTINS

Scrutin public n° 86

Sur la motion de rejet préalable, présentée par M. Christian Jacob, du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	442
Nombre de suffrages exprimés :	441
Majorité absolue :	221
Pour l'adoption :	169
Contre :	272

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 256 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale) et Mme Laurence **Dumont** (Président de séance).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 160 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre : 1 M. Benoist **Apparu**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 7 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 5 Mme Véronique **Besse**, MM. Jacques **Bompard**, Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

Abstention : 1 M. Jean **Lassalle**.

Scrutin public n° 87

Sur la motion de renvoi en commission, présentée par M. Christian Jacob, du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nombre de votants :	407
Nombre de suffrages exprimés :	406
Majorité absolue :	204
Pour l'adoption :	155
Contre :	251

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe socialiste, républicain et citoyen (295) :

Contre : 239 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant(s) : M. Claude **Bartolone** (Président de l'Assemblée nationale) et Mme Laurence **Dumont** (Président de séance).

Groupe de l'union pour un mouvement populaire (196) :

Pour : 142 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstention : 1 M. Benoist **Apparu**.

Groupe de l'union des démocrates et indépendants (29) :

Pour : 9 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Contre : 1 M. Yves **Jégo**.

Groupe écologiste (17) :

Contre : 7 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste (16) :

Contre : 1 membre du groupe, présent ou ayant délégué son droit de vote.

Groupe de la gauche démocrate et républicaine (15) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non inscrits (7) :

Pour : 4 Mme Véronique **Besse**, M. Gilbert **Collard**, Mme Marion **Maréchal-Le Pen** et M. Yannick **Moreau**.

MISE AU POINT AU SUJET DU PRÉSENT SCRUTIN (N° 87)

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du Règlement de l'Assemblée nationale)

M. Jacques **Bompard** qui était présent au moment du scrutin ou qui avait délégué son droit de vote a fait savoir qu'il avait voulu "voter pour".